



Syndicat CGT des Cheminots

Actifs et Retraités de la Sarthe

4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS

Téléphone : 02.43.28.71.00 — Fax : 02.43.24.28.57

Adresse @ : cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.cgt-cheminots-sarthe.com/>



Pour retrouver ce tract
sur le site du Syndicat,
flasher ici.



web



Monsieur BOULARD
Maire du Mans
Place Saint Pierre
72000 Le Mans

Objet : Avenir du site du Mans et TET

Le Mans, le 28 mai 2015

Monsieur Le Sénateur Maire du Mans,

Vous le savez, la ville du Mans doit, en partie, son essor économique à l'arrivée du chemin de fer. Sa situation géographique et les infrastructures ferroviaires qui la desservent en font un carrefour indispensable pour ce mode de transport dans le Grand Ouest de la France. Pour autant, cette situation encore favorable, pourrait se trouver fragilisée par des décisions politiques et économiques néfastes pour le train et ses usagers. Les syndicats CGT des cheminots de la Sarthe souhaite donc pouvoir échanger avec vous pour vous informer des menaces qui pèsent sur le service public ferroviaire.

Le rapport de la commission parlementaire menée par Mr DURON a rendu ses conclusions qui, si elles étaient suivies, signeraient la mort d'un grand nombre de T.E.T (Trains d'Equilibre du Territoire). Localement, la liaison Intercités Caen-Le Mans-Tours est directement menacée alors qu'elle représente deux allers-retours quotidiens.

Notre syndicat a informé les usagers et les élus du danger qui pèse sur les TET et plus globalement sur l'avenir de la ligne Caen-Le Mans-Tours dès le 24 mars dernier lors d'un déploiement de nos militants. Cette démarche a permis d'alimenter en débat le dernier Comité de ligne du 9 Avril. M Bontemps, Président de la Commission Transports du Conseil Régional, a indiqué que l'autorité organisatrice du TER ne pourra pas financer d'avantage le transport ferroviaire face au désengagement de l'Etat. D'ailleurs, Mr AUXIETTE, Président de la Région des Pays de la Loire, s'est très clairement positionné contre les conclusions du rapport DURON ce mardi 27 mai.

Nous souhaiterions donc échanger avec vous, qui êtes en responsabilité de la plus grosse agglomération du département, afin de débattre de l'avenir de cette ligne qui doit garder une envergure nationale et qui doit renforcer sa vocation péri-urbaine.

De plus, nous souhaiterions aborder avec vous l'avenir même du site ferroviaire du Mans. L'emploi de cheminots y est encore une fois en danger car La SNCF entend délocaliser différents services du Mans à Nantes. Ainsi, la Direction de l'Infrapôle située au niveau du Pôle Social, 4, Bd Robert Jarry serait transférée d'ici 2 à 4 ans, 30 à 40 emplois sont concernés selon la Direction. Concernant l'Établissement Traction, la démarche de la SNCF serait la même : transfert à Nantes.

Combien d'agents seront concernés ? Nous ne le savons pas aujourd'hui... Une chose est sûre : Le Mans est délaissé par la SNCF et ce ne sont pas les politiques d'investissements prévues au CPER 2015-2020 qui pourraient être de nature à nous rassurer.

Vous connaissez le sérieux et la pugnacité de notre organisation syndicale. Nous ne nous résignons pas à laisser le service public ferroviaire disparaître du paysage national en dehors des zones à forte densité démographique. A la veille d'une conférence mondiale sur le climat, COP21 à Paris, porter de tels coups au transport terrestre le moins polluant serait un message désastreux lancé à la face du monde.

Nos engagements citoyens en la matière, vont donc être déterminants dans de très brefs échéances.

Notre organisation syndicale est à votre disposition pour ouvrir un nouvel espace de discussions et pourquoi pas de nouvelles actions communes.

Dans l'attente de vous lire et de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Monsieur Le Sénateur Maire, à l'assurance de nos sentiments respectueux.



Samuel DEPOIX
Secrétaire général
Syndicat CGT des cheminots de la Sarthe



Olivier GUIX
Secrétaire général
Syndicat UFCM-CGT